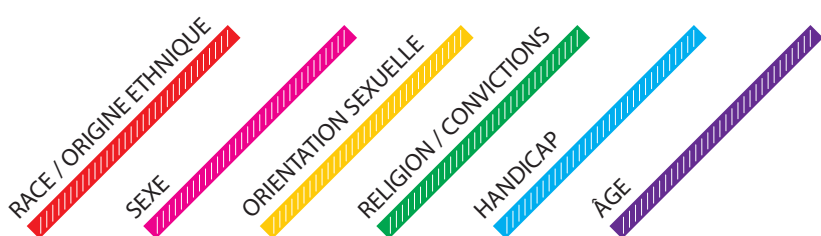




CENTRE POUR L'ÉGALITÉ
DE TRAITEMENT



La discrimination est illégale !

Le CET invite à sa
quatrième table ronde

“Est-ce que la religion peut ne pas discriminer ?”

le 30 juin 2010 à 18.30 heures

à la Maison de l'Europe, 7, rue du Marché-aux-Herbes, Luxembourg.

Introduction par :

Prof. Erny GILLEN (Président Caritas Luxembourg et Caritas Europa) :
Ethique planétaire (Weltethos) - défis pour la pluralité des religions et convictions

Intervenants :

Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES (Rapporteur pour l'année européenne du dialogue interculturel au Parlement européen)

Monsieur Paul KREMER (Philosophe)

Madame Agnès RAUSCH (Assistante sociale et responsable du lieu d'initiatives et de services des étudiants au Luxembourg)

Monsieur David WAGNER (Journaliste au WOXX).

Discussion ouverte au public.

Modération par Monsieur Pierre LORANG.

Une traduction simultanée du luxembourgeois en français est garantie.

Vin d'honneur offert par la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg.



**POUR LA DIVERSITÉ
CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

Le présent cycle de tables rondes est financé par le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013).

Pour de plus amples informations, consulter : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=327>